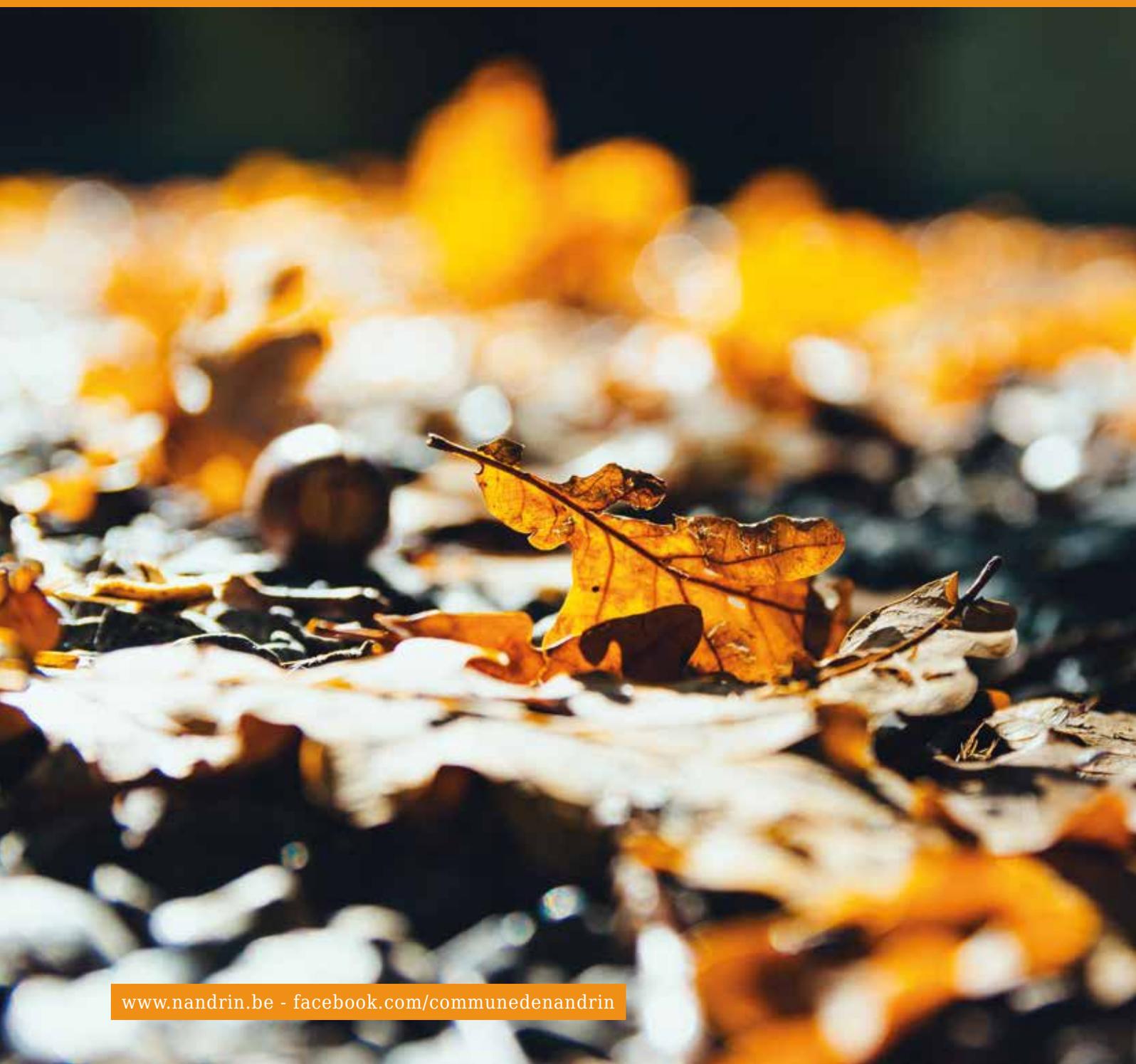


NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin | Automne 2020



Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale - Initiative locale d'accueil	Mathilde Perat lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Allocation «personne handicapée» - Logement - Coordination sociale (article 27, Été solidaire) - Initiative locale d'accueil	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Allocations de chauffage - Énergie - Fonds des eaux - Conseiller bien-être	Michèle Panier lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.68

Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Anne Demblon : 085/27.88.69

Permanences des échevins et bourgmestre

Vous souhaitez rencontrer un membre du collège communal pour lui faire part d'un problème ou d'un avis sur un sujet nandrinnois ? nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat qui se chargera de traiter votre demande : **085 51 94 78**

Les membres du collège

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91

(Bourgmestre+)

Bourgmestre, police, pompiers, état civil, fabriques d'église, présidence du conseil communal, budget, finances, personnel, commerces et PME.

michel.lemmens@nandrin.be

Béatrice ZUCCA

(Bourgmestre+)

Enseignement, 3^{ème} âge, logement, jumelages.

beatrice.zucca@nandrin.be

Sébastien HERBIET

(Écolo)

Urbanisme, aménagement du territoire, environnement, agriculture, bien-être animal, mobilité, gestion des eaux et déchets.

sebastien.herbiet@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64

(Bourgmestre+)

Travaux, patrimoine, cimetières, sport et tourisme.

henri.dehareng@nandrin.be

Gaëtane DE SMIDT

(Écolo)

Accueil extra-scolaire (ATL), jeunesse, culture, bibliothèque, communication, participation, énergie, supracommunalité (GAL).

gaetane.desmidt@nandrin.be

Murielle BRANDT 085/51.30.17

(Bourgmestre+)

Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Plan de Cohésion Sociale (PCS), emploi.

murielle.brandt@nandrin.be

Les conseillers communaux

Eric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Tristan FAGNOUL (Bourgmestre+)

Claire GRAULICH (Bourgmestre+)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Isabelle LEJEUNE (Bourgmestre+)

Christophe OVIDIO (Vivre Nandrin)

Malory PLANCHAR (Vivre Nandrin)

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 (Vivre Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Vivre Nandrin)

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84 (Vivre Nandrin)

Vous souhaitez diffuser de l'information via le bulletin, le site internet ou la page Facebook communale ?

Faites parvenir vos textes, photos et informations au comité de rédaction communal via l'adresse email : communication@nandrin.be - Pour tout renseignement : 085 24 18 60.

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00
!! Durant la période de vacances la permanence du soir aura lieu uniquement le 27 août de 18h à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures 2020

Lundi	2 novembre 2020
Mercredi	11 novembre 2020
Vendredi	25 décembre 2020

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Environnement : RenovEnergie, la forêt au fil du temps, mouvement b-a-s-e.com, randonnée, ici commence la mer, stop aux canettes et présentation de la nouvelle écoconseillère de Nandrin	4 à 7
Culture, sports et loisirs : Bibliothèque et littérature, sorties, sports...	8 à 11
Administration - sociale : Agenda du PCS, brèves du conseil, travaux et logements sociaux	12 à 15
Vie agricole	16 & 17
Enquête publique : Les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation	18
Agenda	19

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, imprimé en 3.000 exemplaires et distribuée par la Poste en toutes-boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 4550 Nandrin

Comité de rédaction : Michel Lemmens, Bourgmestre - Gaëtane De Smidt, échevine - Pierre Jamaigne, Directeur général - Olivier Hermia, chargé de communication.

Photo de couverture : Kai Pilger de Pixabay

Le Mot du Bourgmestre



En 6 mois de crise sanitaire, la plupart de nos repères et liens sociaux ont été bousculés.

Au milieu de ces multiples changements, il faut essayer de trouver de nouvelles balises, un nouveau rythme de travail et de vie, de nouveaux protocoles de rencontres... Pour beaucoup d'entre nous, il n'est pas toujours aisé de renoncer à de vieilles habitudes ou simplement à un mode de vie qui semblait immuable.

S'adapter et tenter de maintenir les services à la population et au public sont les objectifs que notre administration, le CPAS ainsi que les écoles communales se sont fixés. C'est également le cas des organes décisionnels que sont le collège et le conseil communal.

Je rappelle que vos autorités locales suivent l'actualité Covid-19 au jour le jour. Des informations précises sont d'ailleurs actualisées dès que cela est nécessaire sur notre site internet www.nandrin.be et sur la page Facebook de la commune : facebook.com/communedenandrin.

Le personnel communal reste aussi, bien entendu, à votre disposition.

Par ailleurs, nous sommes aussi heureux de constater que beaucoup d'activités de nos différents clubs et associations ont redémarré en septembre, certes, avec des adaptations sanitaires. Notre administration les soutient et fait d'ailleurs de son mieux pour leur permettre de s'adapter aux nouvelles contraintes sanitaires.

Je terminerai par une recommandation de circonstance : n'oubliez pas que nous vivons dans une commune agricole et que l'automne signifie récoltes, mais aussi voiries partiellement boueuses et peut-être glissantes. Soyez donc vigilants.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Rénovez!

C'est économique et écologique



www.RenovEnergie.be

Avec le soutien de nos communes



Fonds Européen Agricole pour le Développement rural(Feader): l'Europe investit dans les zones rurales

Rénovation énergétique : La commune de Nandrin vous accompagne !

Saviez-vous que dans de nombreux cas et en tenant compte des aides publiques et économies d'énergie, une rénovation énergétique est rentable ?

Que 31% des émissions de CO2 du territoire sont liées aux logements ?

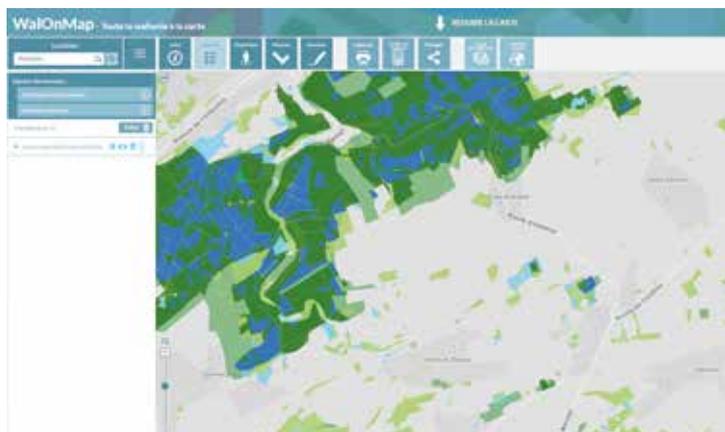
La Commune de Nandrin, le GAL Pays des Condruses, la Région Wallonne et l'Union Européenne, vous aident à y voir plus clair via l'opération Renov'Energie.

Renov'Energie vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit à la rénovation énergétique de votre bâtiment. Il est encore temps de s'inscrire à l'opération.

À Nandrin, une prime communale complémentaire aux audits logements-PAE3 réalisés dans le cadre de l'opération Renov'Energie est proposée.

Retrouvez des témoignages de participants du territoire et davantage d'information via www.renovenergie.be, via le GAL Pays des Condruses (energie@galcondruses.be - 0486/34.81.41), ou le service logement de votre commune.

La commune de Nandrin, via le GAL, allouera, dans la limite du crédit disponible (5.000€), une prime complémentaire équivalente à 50% de la prime régionale, pour la réalisation de l'audit-logement «PAE3» pour autant que le montant total des primes perçues ne dépasse pas le montant total de la facture d'audit.



La forêt wallonne au fil du temps

Récemment, le Géoportail de la Wallonie (geoportail.wallonie.be), le site de l'information géographique wallonne s'est enrichi de plusieurs données (masque forestier 2018, emprise de la forêt au XVIIIème, ancienneté des forêts actuelles ...) en lien avec le passé mais aussi le présent de la forêt wallonne. Pour en savoir plus n'hésitez pas à consulter l'actualité du géoportail relative à cette nouveauté

Pour ce qui est de l'évolution de la forêt wallonne, un article intitulé « Il était une fois la forêt wallonne » (<http://geoportail.wallonie.be/home/resources/autour-du-geoportail/foret-wallonne-anciennete-histoire.html>) est également disponible. Ce dernier relate la rencontre du Géoportail avec l'agent du Service public de Wallonie qui a mené le fastidieux projet de cartographie de l'ancienneté de la forêt Wallonne.

Naissance d'un mouvement post-covid19



Image par Pauline Bayart de Pixabay

La **b-a-s-e.com** est une association née en mai 2020, apolitique, sans but lucratif, dont l'objectif principal est de redonner confiance aux citoyens en partageant des actions qui respectent quatre valeurs fondamentales : la **biodiversité**, l'**autonomie** (le savoir-faire local), la **solidarité** (l'entraide) et l'**éducation** à l'environnement. C'est la b-a-s-e.

C'est en pleine réflexion durant le confinement que l'idée a mûri dans la tête de quelques citoyens, originaires du Condroz, bien décidés à faire changer les choses et à bannir les mauvaises habitudes de notre société.

Pour parvenir à ses fins, le groupe a créé un site internet pour publier des **reportages qui mettent en valeur les citoyens** lambda qui font des gestes positifs selon les objectifs fixés par le groupe. Beaucoup de personnes passent leur vie sur terre dans l'anonymat le plus total alors qu'elles ont peut-être des talents, des compétences, des savoirs à faire connaître, des richesses à partager...

À travers le site, le groupe vise aussi à **informer le public** sur les problèmes liés à la pollution, au réchauffement climatique, au gaspillage, à la nourriture industrielle.

Au-delà de sa mission virtuelle, le groupe a également des **projets très concrets**.

En collaboration avec les responsables communaux, les membres veulent créer des potagers collectifs, pédagogiques, à vocation sociale. Les récoltes seront destinées entre autres à tous ceux qui ne peuvent pas se permettre d'acheter du bio.

Des sorties nature sont organisées afin de faire connaître aux petits et aux grands les richesses de notre environnement et de notre patrimoine.

Rejoignez-nous sur notre site internet : www.b-a-s-e.com

Une carte de 65 promenades balisées au Pays des Condruzes est disponible à l'administration communale au prix de 5€.



Aux Houx (9 km)

Modéré : 9 km mais peu de dénivelé (D+ 41m). Bonnes chaussures nécessaires.

Balade essentiellement à travers les campagnes, au départ de la superbe église romane de Saint Séverin, au clocher octogonal caractéristique de Cluny (et elle est généralement ouverte!). La traversée de Aux Houx fait découvrir un charmant hameau condrusien, puis le passage par le Fond de Falogne permet de plus une belle traversée de forêt. Retour à Saint Séverin par son cimetière en cours de verdurisation car les pesticides en sont bannis !

www.cirkwi.com/circuit/216396

Randonner à Nandrin

Balade d'automne dans nos villages.

Voici une nouvelle balade proposée par André Liégeois, un amoureux des chemins et paysages nandrinnois. 9 km de campagnes et forêts au départ de l'église de Saint-Séverin.

En plus de proposer les itinéraires sur papier, les cartes sont disponibles sur l'application cirkwi.com (www.cirkwi.com/fr/nandrin - voir les liens ou les QR codes des balades). L'application Cirkwi est disponible gratuitement sur Internet ou pour smartphone via les «App Store». En faisant une recherche avec le mot clé Nandrin, vous découvrirez également les randonnées encodées par la maison du tourisme www.terres-de-meuse.be.





Notre commune s'est engagée dans le projet : Ici commence la mer. Ne jetez rien !

1100 plaques émaillées seront placées aux abords des avaloirs partout en Wallonie dont 150 rien que pour le bassin de l'Ourthe
Une campagne de la SPGE et des Contrats de rivière de Wallonie en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) et les communes partenaires des Contrats de rivière.

Pourquoi et comment améliorer la qualité de l'eau de nos rivières ?

Certains ont tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les évier, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs.

Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration perturbant leur bon fonctionnement. Quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans ...



Ici commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !

Les **eaux usées domestiques** restent un des enjeux majeurs de la qualité de l'eau de nos rivières. Et chacun a un rôle à jouer.

La Wallonie et ses partenaires investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épurations performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes les substances nocives.

Il est donc important que **le citoyen** aussi agisse : utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de la consommation d'eau, gestion des déchets.

Il s'agit de **lutter contre l'incivisme** tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis la mer, et n'aillent alimenter le « continent de plastique ».

Une seule solution : NE JETEZ RIEN !

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer. Aussi, la SPGE et les Contrats de rivière de Wallonie ont décidé de diffuser largement ce message : « Ici commence la mer. Ne jetez rien ! ».

Près de 1100 plaques circulaires en lave émaillée seront placées sur la voie publique, aux abords des avaloirs (qu'ils soient ou non reliés à une station d'épuration). Dans un premier temps, 5 plaques seront installées dans toutes les partenaires communes du CRO dont la nôtre.

Et après ?

Cette campagne n'est que la première vague! L'objectif est de multiplier la pose des plaques émaillées et de proposer un marquage au sol à l'aide de pochoirs afin de diffuser le même message le plus largement possible. Des animations scolaires et un kit pédagogique ont été développés afin de sensibiliser les plus jeunes.

Où mais comment faire ? Où trouver l'information ?

Vous pouvez consulter le site web de votre contrat de rivière : www.cr-ourthe.be

Deux outils de communication à destination du grand public sont dès à présent disponibles :

- **une brochure** intitulée « Le Petit livre des toilettes » qui explique de façon pédagogique que les toilettes ne sont pas des poubelles ; <http://www.spge.be/fr/le-petit-livre-des-toilettes.html?IDC=25&IDD=2010>
- **7 capsules vidéo** sur le thème « Les égouts ne sont pas des poubelles ! ». 7 thèmes-clés, pour expliquer avec humour les bons réflexes à adopter dans la vie quotidienne. Disponibles sur la chaîne Youtube de la SPGE : <https://www.youtube.com/channel/UCFEUII6WHu-PsZDT-3Dbqkug>

Contrat de rivière Ourthe Asbl

086/21.08.44 - Courriel : cr.ourthe@skynet.be - www.cr-ourthe.be



Une conseillère en environnement à l'administration communale de Nandrin.

La notion de respect de l'« environnement » prend une place de plus en plus importante dans nos vies. Que ce soit à la télévision ou sur internet, les émissions interpellantes sur cette thématique se multiplient pour alerter l'opinion publique dans bien des domaines. Et pour cause, à l'heure actuelle, plus personne ne peut ignorer que la dégradation de notre environnement est préjudiciable pour nos ressources, notre santé, pour la vie sauvage, et à terme, le sera également pour les générations futures. La législation environnementale wallonne s'est d'ailleurs considérablement développée ces dernières années entraînant une multiplication de tâches et d'obligations dans ce domaine pour les communes. Avec l'aide ou non de la Wallonie, de nombreuses communes wallonnes ont maintenant franchi le pas d'engager une personne dont la fonction est dédiée à cette matière. Un nouveau métier qui répond aux enjeux du 21^{ème} siècle. C'est ainsi que la commune de Nandrin a procédé en avril 2020 à l'engagement d'une conseillère en environnement ; un métier varié avec des implications dans de nombreux domaines et des interactions nombreuses avec les autres services communaux et plus particulièrement les ouvriers communaux affectés aux espaces verts et aux cimetières, le citoyen, des associations. Un conseiller en environnement dans une administration communale pilote les dossiers en environnement (eau, déchets, sol, biodiversité...), rédige les appels à projet, coordonne les actions environnementales (Plan Communal de Développement de la Nature), mène les actions de sensibilisation (ateliers thématiques en écoconsommation) et organise l'évènementiel en environnement (Journée de l'Arbre). Il contribue également à la rédaction de divers articles et publications de vulgarisation. Appartenant au service public, Il est un relais et une personne « ressource » pour la population et il coordonne les actions de différents partenaires : contrats de rivière, membres du Plan Communal de Développement de la Nature, associations diverses, écoles, agriculteurs...



« Après un master et une agrégation de l'enseignement secondaire en biologie à l'université de Liège, j'ai été engagée comme conseillère en environnement dans une commune liégeoise sur un site touristique. J'y ai appris énormément de choses sur le métier. J'ai complété en parallèle ma formation par une maîtrise en gestion environnementale au HEC-ISIL Liège. J'ai eu l'occasion d'enrichir mon parcours formatif et de développer d'autres compétences en travaillant ensuite dans une autre commune plus urbaine qui me permettait d'avoir plus de responsabilités et de me lancer dans des projets de plus grande envergure. J'habite à Nandrin depuis une dizaine d'années, c'est une commune magnifique ; la nature et le patrimoine y sont très beaux ; les préserver et les valoriser sont des démarches essentielles. Lorsque la possibilité s'est ouverte d'y travailler, j'ai vu une véritable opportunité de pouvoir mettre à profit l'expérience acquise dans mes emplois précédents au bénéfice de ma commune »

Être conseiller en environnement, c'est aussi se former en permanence pour faire face aux nouvelles problématiques, aux nouveaux moyens d'action développés entre autres par la communauté scientifique mais également pour s'approprier les tenants et aboutissants de la législation en matière d'environnement qui se développe constamment. Bref, c'est un métier varié, riche en contacts, dans lequel on n'a pas le temps de s'ennuyer.

Pour plus d'information sur l'environnement à la commune de Nandrin :

Laurence Bievliet - Conseillère en environnement - 085/51.94.80 - laurence.bievliet@nandrin.be



STOP aux canettes abandonnées dans la nature : l'opération continue !

Mi-septembre, près de 2 millions de canettes avaient été collectées et encodées sur la plateforme Wallonie plus propre grâce à vous.

Depuis la rentrée scolaire la machine de reprise des canettes est installée à Amay, notre commune partenaire dans cette opération. Dès lors, la commune de Nandrin organise une reprise « manuelle » des canettes que vous rapporterez.

Si le lieu de reprise ne change pas : service travaux - Thier des Raves à Nandrin, les horaires sont différents. Vous devez fixer un rendez-vous en téléphonant au : 085/51.94.80 Les reprises se font les mardis de 14h30 à 16h15 et les mercredis de 14h30 à 17h.

Rappelons que chaque canette ramassée aux bords des routes par un citoyen nandrinien donne droit à une prime de retour de 5 centimes. Cette prime se traduit par des bons d'achat à faire valoir dans les commerces locaux participants (un bon d'achat de 5 € est acquis après le dépôt de 100 canettes - avec un maximum autorisé de 200 canettes par mois. Pour les associations, le quota est de 1.000 canettes par mois).

Toutes les informations au 085/51.94.80

Bibliothèque de Nandrin

Après ces longs mois d'ouverture sur rendez-vous, nous vous accueillons à présent comme avant, ou presque...

Les lecteurs se nettoient les mains au gel et portent le masque obligatoire durant leur visite. Deux lecteurs ou familles, au plus, sont présents en même temps et gardent leurs distances. Les livres sont mis en quarantaine 48h puis désinfectés avant d'être remis en rayon.



Contactez-nous par email pour commander les lectures scolaires ou des nouveautés que nous n'avons peut-être pas.

Un aperçu partiel des nouveautés est occasionnellement posté sur facebook. Rendez-nous visite pour les découvrir : la bibliothèque acquiert un nouveau livre par jour, en moyenne !

Quelques titres acquis au mois d'août :

ABEL Barbara	L'innocence des bourreaux
BUSSI Michel	Au soleil redouté
CONNELLY	Une vérité à deux visages
DICKER	L'énigme de la chambre 622



JOB Armel	Dans la gueule de la bête
LEDIG	Se le dire enfin
LEMAITRE	Miroir de nos peines
Mc KINLEY	L'espoir ne meurt jamais
MINIER	La vallée
MORIARTY	Neuf parfaits étrangers
MUSSO	La vie est un roman

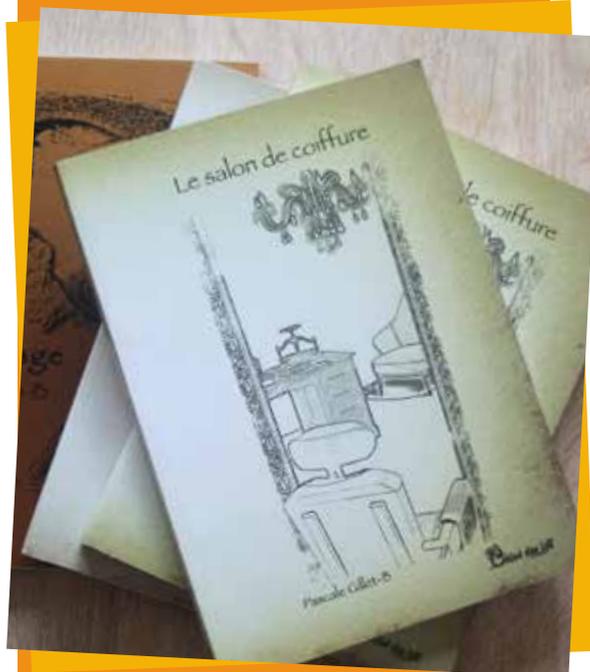
A bientôt !

Miette Eloy et son équipe de bénévoles

facebook.com/bibliotheque.nandrin.be
bibliotheque@nandrin.be

« Le salon de coiffure »

Le deuxième roman de la nandrinaise Pascale Gillet-B



Dans ce roman, deux amis, Charles et Richard, vont remonter le fil du temps.

Ils retrouveront ainsi leur adolescence très bouleversée au moment de la fin du conflit meurtrier de 1940-45.

Le lecteur les suivra également à travers les années de cette guerre désastreuse pour arriver à leur petite enfance et leur première rencontre.

Leur mère respective les guide l'un et l'autre sur le chemin de ces souvenirs, parfois compliqués, souvent douloureux.

Blessé par le décès récent de sa mère, Charles fera ce retour en arrière, à son rythme, à travers les mille et mille papiers entassés dans des cartons retrouvés dans le grenier de la maison.

Il lira avec émotion, impatience et passion les pages noircies de la belle écriture de sa mère.

Richard affrontera la sienne plus directement au cours de rencontres de plus en plus ardues mais également de plus en plus intimes. Elle se livrera sans pudeur et avec beaucoup d'amour malgré ses doutes et ses regrets.

Les deux amis arriveront transformés au plus profond d'eux-mêmes au terme de ce cheminement très particulier.

Pascale Gillet-B, Nandrinaise depuis 1987 a décidé d'écrire un premier roman pour faire revivre son fils, MATHIAS, à travers ses textes... Elle a trouvé dans l'écriture le plaisir des mots, d'inventer des histoires...et a essayé de continuer Ainsi, un deuxième livre est né...

Amicale des aînés de Nandrin

Chère amie,
Cher ami,

La situation actuelle est telle que retrouver une vie normale n'est pas encore envisageable. En effet le virus est toujours là et fait encore du dégât. Les mesures de sécurité sont toujours de rigueur même si certains semblent les ignorer. L'actualité est là pour nous le rappeler. Je suis abasourdi de voir le nombre de personnes qui se comportent comme si rien ne se passait.

D'un naturel optimiste, je pensais que nos activités auraient pu reprendre par notre repas du 12 septembre. Les conditions d'organisation ne le permettent pas. Pour celui du mois de novembre, vu la conjoncture je ne sais envisager sa mise sur pied sauf retournement de situation.

Concernant les concerts, les contacts avec la société de car sont assez compliqués, car ils travaillent en «télétravail». Même si les dates sont encore éloignées, n'étant pas sûr qu'elles seront maintenues, échaudé par le non-voyage au Puy du fou, je préfère m'abstenir surtout que plusieurs grosses activités de fin 2020 et début 2021 ont déjà été annulées.

En ce moment, je dois être sincère avec vous, même si cela me coûte. Le confinement m'a fait réfléchir à l'avenir de l'Amicale. J'espère avoir toujours la même entrain pour relancer la machine en 2021 et continuer l'aventure.

Lors du contact précédent, j'avais sollicité un accusé de réception afin de voir combien d'envois n'avaient pas été distribués pour déposer plainte auprès de BPOST pour non-distribution de courrier. Je n'ai reçu que 38 avis de réception sur 123 lettres envoyées. Ce serait grave si 85 lettres avaient été égarées par Bpost alors qu'elles avaient été affranchies avec des timbres Prior ou si le courrier n'était pas pris en considération par le destinataire.

Au nom du comité, je vous adresse nos meilleures amitiés avec l'espoir de se retrouver bientôt.

Yvon Lecerf

les indépendants de votre région sur
MONCONDROZ.be
Soutenez l'économie locale



www.moncondroz.be

MonCondroz.be

Le réflexe pour consommer local !

Vous cherchez un chauffagiste, un maraîcher, un informaticien, un ostéopathe, un grimpeur-élagueur ... tout près de chez vous, à NANDRIN ou dans les environs ? Découvrez les indépendants, commerçants, artisans locaux sur www.moncondroz.be. Une recherche par catégorie, mots-clés et/ou par badges vous permet de trouver facilement le service ou le commerce qu'il vous faut à deux pas de chez vous.

Vous êtes indépendant ? Vous êtes une entreprise ?

Votre activité n'est pas encore référencée sur MonCondroz ? N'hésitez plus c'est entièrement gratuit.

Plus qu'un simple répertoire, MonCondroz.be vous donne l'opportunité de communiquer sur votre entreprise en personnalisant votre propre page : présentation de votre activité, vos actualités, nouveaux produits et ou services, promotions, horaires, photos et vidéos.

Besoin d'aide ? kathleen@moncondroz.be - 085 27 46 17

Saint-Séverin

14 et 15 novembre 2020

SALON



VIN ET GASTRONOMIE DE NANDRIN

Samedi 14 de 13 h. à 21 h. - Dimanche 15 de 11 h. à 18 heures
Entrée 8 € verre à dégustation personnalisé offert



Aïkido

Club d'AIKIDO La Spirale «Rasen»
DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan
(aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :

mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30

cours adolescents/adultes :

mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- Jacques MAINIL 0472/23.55.92
aikido@budoryu.be
- www.budoryu.be/aikido

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 30 et 70 ans ? Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton (essai gratuit)

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 14h à 15h30
vendredi de 12h30 à 14h00
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 0494/70.28.52

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 - Nandrin

Aïkido RASEN (dès 7 ans / adultes dès 14 ans)
- Mardi 18h00-19h00/20h00
- Jeudi 17h30-18h30/19h30
0472/235592 - aikido@buroryu.be

Ju-Jitsu TAI KI GOSHINDO (dès 12 ans)

- Mercredi 19h30-21h00
- Vendredi 19h30-21h00
0472/233606 - jujutsu@buroryu.be

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/-70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse

UNITED FAMILY DANCE SCHOOL

Hip-Hop, Funk, Ragga, Girly

Tous les lundis

18h45 à 19h45 : 8 à 10 ans
19h45 à 20h45 : 11 à 14 ans
20h45 à 21h45 : plus de 15 ans

Tous les jeudis

19h00 à 21h00 : plus de 12 ans

Espace des Templiers à Villers-le-Temple

Inscription uniquement par email :
unitedfamilydanceschool@gmail.com
facebook.com/unitedfamilydanceschool
Charlotte Delmal

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact : 0497/79.00.37
nodu@hotmail.com

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se détresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15
A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Tous les lundis

- **Kick Power Cardio - 20h30**

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus

- **ETIREMENTS & Stretching**
(jusqu'au 23 juillet - reprise en septembre) pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raiders nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **GYM DOUCE (musculature du tonus postural)**

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire

Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **MARCHE NORDIQUE**

(jusqu'au 26 juillet - reprise en septembre)
Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d' Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouvent sur le site : www.resterenforme.be

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux
Contact : S. Coolen (président) :
04/371 52 66

Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

à partir de 7 ans

Tous les lundis :

- **Zumba - 19h15**

Espace des Templiers

4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Tous les Lundis de 19h15 à 20h15

Renseignements : 0476/943701

Tai Chi Chuan

Venez vous détendre, vous ressourcer, vous relaxer en suivant les cours de Tai Chi Chuan.

Nous reprendrons le lundi 7 septembre 2020

- Initiation aux mouvements de base et principes : de 18 à 19h
- Enchaînements : de 19 à 20h

Lieu : Budo Ryu Nandrin

Fond de Bêche, 19 - 4550 Nandrin

<http://budoryu.be/tai-chi-chuan>

Tél : 0472-25 89 90

Yoga

Centre de YOGA-ANANTA

- Jeudi 19h30-20h30
- Samedi 10h00-11h00

Dickenscheid Joëlle

Centre de YOGA-ANANTA

Rue des Hausseurs, 9 - 4550 NANDRIN

e-mail : yoga-ananta@skynet.be

Tél : 0476.59.96.98



ART AU VILLAGE

Aquarelle, dessin, pastel, peinture

Le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30

Dans une Ambiance chaleureuse

Rue Engihoul 17 ,Salle communale à Saint Séverin.

Pour inscription après 17 heures :

Yvette tél: 04.371.55.11

yvettehg@gmail.com

Bienvenue à partir de 16 ans.

Les Ateliers d'Arts Plastiques

Êtes-vous intéressé par la peinture et le dessin, enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés ?

Voulez-vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale?

Alors inscrivez-vous!

Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire entre 14 et 17 heures

rue du Presbytère, 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :

Tél : 085/51.35.46



Au Billard Club
St-Severin - Nandrin
Place Ovide Musin 17
4550 Nandrin - 0472/637825

Reprise des activités

Comme la plupart des sports, le billard a dû fermer boutique pendant 2 mois et arrêter toutes compétitions pendant 5 mois. Heureusement, financièrement nous avons pu passer ce long et mauvais moment sans trop de dégâts. Nous voulons par cette occasion remercier la commune de Nandrin qui nous a permis à la mi-mai de reprendre les entraînements avec maximum 5 personnes dans la salle et avec le respect des directives de précaution sanitaire.



Lorsque nous avons dû stopper nos activités, le premier tour de la coupe du Bourgmestre de Nandrin venait de se terminer et avait permis à 6 joueurs locaux (+ 1 repêché suite à un désistement) de se qualifier pour le second tour qui devait avoir lieu début avril. Il s'agissait de C. Crefcoeur, M. Bertrand, A. Godfroid, R. Protti, W. Vanmoswinck, R. Witkowski + R. Ryhon, auquel on pourrait ajouter P. Van Lunter, sociétaire du BC Jambes mais également affilié chez nous. Beau pourcentage sur 18 joueurs repris au tour suivant. Malgré la fin de saison décrétée par la fédération nationale, notre club a voulu aller jusqu'au bout de notre organisation par respect pour les joueurs qualifiés qui se sont investis et qui espéraient atteindre la finale de notre compétition qui est toujours bien appréciée dans notre domaine billardistique. De ce fait, ce second tour a repris le 21/08 et hors de celui-ci, les 6 meilleurs classés disputeront cette finale fin septembre, toujours en respectant le protocole sanitaire émis par le Ministère des Sports (voir Adeps).

(Le classement du 1^{er} tour est disponible sur le site de la commune www.nandrin.be/vivre-a-nandrin/sports-jeunesse/billard-1er-tour-coupe-2020.pdf)

Rappelons que toutes les personnes intéressées par notre sport sont les bienvenues auprès de notre club, que ce soit pour regarder ou pour s'initier. L'entrée est gratuite et pour ceux qui veulent poursuivre l'aventure avec nous, l'affiliation annuelle est seulement de 120€ (sans supplément). Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et/ou prendre contact avec le directeur sportif, C. Crefcoeur (0473/474916 ou claudc.crefcoeur@hotmail.com).





LE PCS, C'EST QUOI ?

Le Plan de Cohésion Sociale du Condroz est un service qui organise des projets et des activités pour dynamiser les liens entre citoyens. Il a pour but l'inclusion sociale et l'accès aux droits fondamentaux pour tous.

Toutes nos activités sont accessibles aux habitants des communes d'Anthisnes, Clavier, Nandrin, Ouffet et Tinlot.

Agenda et services :

- PETIT DÉJEUNER SANTÉ :**
 « Bien manger pour être en bonne santé »
 Le samedi 10/10 - Salle communale à Anthisnes
 Infos et inscriptions : Mériem Azouigh - 0474 77 51 46
- ATELIERS D'ESTIME DE SOI :**
 Rendez-vous individuels avec une coiffeuse ou une esthéticienne pour les personnes recevant une aide du CPAS et les demandeurs d'emploi.
 Le mardi 20/10 - Local intergénérationnel de Tinlot
 Infos et inscriptions : L'assistante sociale de votre CPAS ou Mélody Stilmant - 0473 87 11 77
- ATELIERS CUISINE :**



Image par Steve Buissonne de Pixabay

A table pour 1, 2, 3 euros. Venez apprendre des recettes saines et accessibles financièrement.

Jeudi 22 octobre (9-14h) - Maison d'Accueil Communautaire à Ouffet

Infos et inscriptions : Inès Mooren - 0474 77 46 42

- GROUPE TRICOT**
 Venez tricoter et papoter autour d'une tasse de café
 Les lundis 04/09, 18/09, 02/10, 16/10, 30/10 (13-16h)
 Salle Sprumont-Philippe à Nandrin
 Infos et inscriptions : Inès Mooren - 0474 77 46 42

- RECHERCHE LOGEMENT**
 Aide à la recherche d'un logement pour les personnes recevant une aide d'un CPAS Sur demande auprès de votre assistante sociale

Plus d'infos ?

0496 64 56 06 - chefdeprojet@pcs-condroz.be
 Rue de la Gendarmerie, 3 - 4560 - Clavier
 www.pcs-condroz.be



Vous utilisez une petite remorque ? Sachez qu'il est désormais possible de la déclarer en ligne.

Indépendamment de la crise sanitaire qui touche actuellement notre pays, le SPW Fiscalité poursuit ses missions de service public tout en veillant à offrir à ses usagers un service de qualité.

Dans ce cadre, comme chaque année, notre administration lance sa campagne de communication « **petite remorque** ». Celle-ci a pour objectif d'informer les contribuables wallons de l'obligation de déclarer l'utilisation d'une petite remorque ou de révoquer sa déclaration le cas échéant. Sont considérées comme « petite remorque », les remorques d'une masse maximale autorisée de maximum 750 kg

Rendez-vous sur : monespace.wallonie.be



Numéro de votre habitation



Il apparaît utile d'insister sur la nécessité d'apposer clairement le numéro de votre habitation de manière bien visible en bordure de la voie publique.

Le numéro attribué à chaque habitation est souvent manquant, peu visible de la route, caché par la végétation ou illisible. Il s'agit pourtant d'une obligation légale reprise aux articles 12 à 14 du règlement général de police.

La visibilité du numéro de votre habitation est très importante pour votre sécurité en cas de recours aux services d'urgence (secours, ambulance, police, pompiers, etc.).

Pensons aussi à faciliter la tâche de nos services postaux, de nos services de distribution de colis et autres.

Pour toute information quant à la numérotation de votre habitation, n'hésitez pas à contacter votre agent de quartier.

Les brèves du conseil

Conseil du 1^{er} septembre 2020

Le conseil communal a émis un avis favorable sur le plan annuel de prévention incendie (PAPI) 2020 de la zone de secours HEMECO axé sur les actions suivantes :

- la visite des lieux de camps scouts où les enfants sont logés dans des bâtiments ;
- la sensibilisation citoyenne à destination des aînés ;

Le conseil communal a approuvé la convention relative au marché conjoint de services ayant pour objet l'élaboration du plan intercommunal de mobilité de Nandrin et de Tinlot. Le projet de mobilité sera piloté par la commune de Nandrin (action 2.1.2.1 du P.S.T).

Le conseil communal a approuvé le cahier des charges et le montant estimé pour le marché "Services d'architecture - Rénovation et extension de l'Espace des Saules à Fraîneux (PIC 2022-2024). Le montant estimé s'élève à 114.345,00 €, 21% TVAC (actions 1.1.2.1, 1.1.2.2, 5.1.1.1, 6.2.1.2, 7.1.2.1 du P.S.T)

L'objectif principal est de rassembler l'ensemble de l'activité du service travaux sur le site de l'Espace des Saules à Fraîneux en :

- relocalisant l'activité dans un lieu central de la commune, situé à proximité de la RN63 (facilité, rapidité d'intervention, notamment lors des situations d'urgence) ;
 - améliorant le fonctionnement du service, notamment par la suppression des déplacements fastidieux et énergivores entre les différents sites d'activités (garages, réfectoire, ateliers, entrepôts, bureaux, etc.) ;
 - améliorant la surveillance du site par la présence accrue du personnel ;
 - améliorant la sécurité, les conditions de travail du personnel et l'accueil des usagers ;
 - mettant en conformité les activités (permis unique, etc.) ;
 - améliorant la performance énergétique, l'esthétique du bâtiment et l'intégration du site dans son environnement ;
 - libérant des espaces équipés (sanitaires, garages, bureau, parking) pour l'administration communale et le CPAS ;
- le montant estimé des travaux s'élève à 1.815.000,00 €.

Le conseil communal a désigné le remplaceant de son représentant au sein du conseil d'administration de l'agence immobilière sociale du pays de Huy (A.I.S).

Le conseil communal a approuvé la note d'orientation relative aux charges d'urbanisme.

Elle contient les précisions nécessaires à la mise en œuvre du mécanisme des charges d'urbanisme, prévu par le Code du Développement Territorial, notamment sur la façon de calculer le montant théorique, sur les permis auxquels s'appliquent les charges, etc. (voir article D.IV.54 à 60 et R.IV.54-1 à 3) (action 2.1.4.1 du P.S.T).

Le conseil communal a marqué son accord pour que la parcelle cadastrée NANDRIN/1/B/106d (rue des Martyrs - propriété communale) ayant fait l'objet de travaux pour la protection des pelouses calcicoles dans le cadre du projet LIFE Pays mosan soit intégrée au réseau Natura 2000 (site BE33015 « Bois d'Anthisnes et d'Esneux ») (action 6.1.1.1 du P.S.T).



Conseil du 22 septembre 2020

Le conseil communal a approuvé les budgets de l'exercice 2021 des fabriques d'église de Nandrin, Saint-Séverin et Villers-le-Temple tels qu'approuvés par l'Évêché de Liège.

Le conseil communal a approuvé la modification budgétaire n° 1/2020 de la fabrique d'église de Villers-le-Temple, telle qu'approuvée et arrêtée par l'Évêché de Liège.

Renouvellement des permis de conduire format carte bancaire

Attention, les permis de conduire "carte bancaire" datant de 2010 doivent être renouvelés.



Les permis de conduire modèle carte bancaire ont été délivrés pour la première fois en juillet 2010. Ces permis de conduire modèle carte bancaire ont une validité administrative de 10 ans, donc, bientôt, ces premiers permis de conduire devront être renouvelés.

Tout le monde a l'obligation de respecter la date de fin administrative de son permis de conduire et de demander à temps le renouvellement de son permis.

Attention, aucune convocation ne vous sera envoyée !

Vous devez par conséquent contrôler la date de votre permis de conduire modèle carte bancaire et, si celui-ci arrive à expiration, vous rendre à l'administration communale pour effectuer le renouvellement.

Quelques travaux réalisés sur la commune :

Pont de la Forge

Suite à une intervention de l'IDEN sur une fuite d'eau, une partie du pont de la Forge s'est affaissée dans le ruisseau de Houripont. L'analyse du service technique provincial en charge des cours d'eau a conclu que la construction en pierre voûtée devait être entièrement démolie et reconstruite. Une fois les demandes de permis et différentes procédures de marché clôturées, l'entreprise locale Cop & Portier (désignée par procédure de marché négociée) a procédé aux travaux de reconstruction du pont et à l'aménagement des abords.



Escaliers et sentier à Villers-le-Temple

Dans le cadre du projet de l'amélioration du réseau des sentiers communaux, le service des travaux de la commune a réalisé un escalier permettant de relier le Clôs al Pwète à la rue de la ferme de l'Abbaye. L'aménagement de l'accès au sentier (côté Clôs al Pwète avait été réalisé lors d'une première phase d'aménagement).

Maison des jeunes



La période estivale a permis de faire un lifting complet du local de la Maison des Jeunes situé entre le musée communal et l'ancien tribunal de la place Arthur Botty. Les différentes équipes du service communal des travaux ont assuré l'entièreté du chantier : Toiture, électricité, sanitaires, peintures, carrelage, mobilier, etc.

Maison du village de Villers-le-Temple

Le chantier de la maison du village entre dans sa phase de « finitions ». Les plafonnages sont en cours, les chappes, carrelages et menuiseries intérieures suivront ainsi que la mise en service des techniques spéciales (chauffage, ventilation, sécurité, son et lumières). Le chantier qui est subsidié par l'Europe (fond FEADER) est destiné à devenir un espace multifonctionnel et polyvalent (expo, concert, atelier de céramique, cours de musique, ciné-club, animations scolaires...), Il devrait se terminer début 2021.



Terrains de pétanque Place Ovide Musin

Pour ravir ceux qui souhaitent prolonger l'esprit des vacances, un terrain de pétanque de 6m x 12m qui pourra accueillir deux parties simultanées a vu le jour à côté du plan d'eau de la Place Ovide Musin. Le chantier a été réalisé par nos équipes du service travaux pour le plus grand plaisir des boulistes nandrinois. Gageons que cette réalisation accueillera de grands moments de convivialité sur notre place communale.

Douze logements publics commencent leur nouvelle vie à Modave et Nandrin, dans la région de Huy.

Cinq d'entre eux sont adaptables aux personnes à mobilité réduite. Ces réalisations illustrent la manière actuelle de concevoir l'habitat public : efficacité énergétique, cadre de vie lumineux, architecture spacieuse et aérée, flexibilité permettant de répondre à tout type d'handicap ...

Ce lundi 14 septembre, Meuse Condroz Logement inaugurerait 4 nouveaux logements à Modave et 8 autres à Nandrin, en présence du Ministre du logement Pierre-Yves Dermagne.



Ces deux réalisations sont représentatives de la mutation opérée au niveau de la qualité architecturale des projets. Ceux-ci n'ont plus rien en commun avec ce qui se construisait dans le secteur il y a 30 ou 40 ans. Pour rappel, après les vastes ensembles bâtis, souvent en hauteur et dans un style cubiste et fonctionnel, on a aussi connu l'époque des grandes « cités », construites en dehors des noyaux d'habitat.

« La philosophie actuelle des logements publics est de favoriser des ensembles beaucoup plus petits, de maximum une dizaine de logements. Cela évite l'effet ghetto et favorise la mixité. Ajoutons-y le respect d'exigences pointues en termes de développement durable et d'intégration dans l'environnement, cela donne un parc de logements publics de grande qualité », souligne Michel Delhalle, Directeur-gérant de Meuse Condroz Logement.

Pour les 8 logements de Nandrin, le montant total de l'investissement est de 1,24 million d'euros hors TVA. Les 4 maisons de Modave représentent pour leur part un investissement de 627 000 euros HTVA.

Meuse Condroz Logement fait partie des sociétés de logements de service public du paysage wallon. Créée en 1921, elle assure la gestion d'un parc immobilier de 1 949 logements sur un total de 14 communes affiliées dans la région de Huy : Huy, Amay, Engis, Héron, Burdinne, Marchin, Modave, Clavier, Tinlot, Nandrin, Saint-Georges, Villers-le-Bouillet, Verlaine et Wanze. À noter que 460 de ces logements vont bénéficier de l'actuel plan de rénovation régional. Initié par le gouvernement wallon, ce plan porte sur 25 000 logements et représente un investissement de 1,2 milliard d'euros en quatre ans.

Les 8 nouveaux logements de Nandrin

Issu du plan d'ancrage 2012-2013, ce projet a été initié par la commune de Nandrin qui propose à Meuse Condroz Logement de prendre en gestion le suivi du dossier de création de 7 logements sociaux et 1 logement de transit. Un terrain a été mis à disposition à Meuse Condroz Logement via un bail emphytéotique.



Le marché d'architecture a été attribué en janvier 2013 à Pierre Ploumen. Son atelier a élaboré un projet

en prenant en considération différentes exigences urbanistiques. Sa mission était de réaliser 8 logements ayant des caractéristiques énergétiques et économiques précises. Il s'agissait de réaliser des logements peu énergivores tout en ayant un cadre de vie lumineux et agréable à vivre. L'image du projet reste une prérogative importante.

Les bâtiments ont été implantés à front de voirie afin de conserver une certaine densité le long de la rue à l'image du type urbanistique rencontré dans de nombreux villages. Les matériaux sélectionnés sont des briques traditionnelles et un bardage permettant de créer des jeux de volumétrie.

Un logement de transit figure dans le projet : il s'agit d'un logement octroyé à une personne et/ou une famille pendant une période déterminée, en état de précarité ou qui sont privées de logement par un cas de force majeure (incendie, expulsion, etc.). Ce sera le CPAS de Nandrin qui louera ce logement à Meuse Condroz Logement pour le mettre à disposition des personnes répondant à ces critères.

Par ailleurs, les communes ont été invitées à développer une politique d'aménagement du territoire tenant compte des problématiques pour les personnes à mobilité réduite. Dans ce cadre, le projet compte 3 logements adaptables.

Pour ceux-ci, nous nous sommes inspirés des nombreux exemples présentés par le gouvernement wallon. Ainsi, il est possible de transformer deux chambres en une seule afin d'obtenir les surfaces libres suffisantes pour les aires de rotation des chaises roulantes. La cloison entre la salle de bain et les toilettes est amovible. Cela permet de conserver un WC individuel tant que cela est possible et au besoin, il suffit alors de démonter la cloison pour obtenir

un accès aisé à l'ensemble de la salle de bain et des toilettes pour les personnes à mobilité réduite. Le projet a été conçu de manière à ce que l'on puisse démonter une cloison sans pour autant devoir réaliser des travaux de réparation.

La mise en oeuvre des logements adaptables permet donc une grande flexibilité pour répondre à chaque type de handicap sans pour autant que cela ne soit coûteux à la société ou au locataire.





Image par PublicDomainImages de Pixabay

L'administration communale, en la personne de l'échevin de l'agriculture, reçoit de plus en plus de plaintes à l'encontre du monde agricole et de ses pratiques. Nous avons exceptionnellement laissé les agriculteurs prendre la plume dans les pages du bulletin communal pour livrer un ensemble de pistes et de réponses aux plaintes dont leur activité fait l'objet.

Bienvenu à Nandrin, bienvenu à la campagne...

Vous êtes nombreux à vous être installés dans notre beau et agréable village ces 30 dernières années. Vous l'avez choisi pour son cadre, son attractivité, ses infrastructures et sans doute aussi ses champs et prairies, parfois mêlés au bâti, parfois s'étendant à perte de vue ainsi que le calme qui y règne la plupart du temps...

Ceci étant dit, paradoxalement, il semble que la commune, en la personne de l'échevin de l'agriculture entre autres, reçoive de plus en plus de plaintes à l'encontre du monde agricole et de ses pratiques. Les pulvérisations de produits phytosanitaires semblent particulièrement visées par les citoyens. Si l'on peut comprendre que l'agriculture conventionnelle raisonnée pratiquée par la plupart des éleveurs et agriculteurs de la commune ne corresponde pas à votre manière de penser, elle n'en reste pas moins une pratique tout à fait légale et surtout hautement contrôlée. Les produits utilisés, les quantités épandues ainsi que les dates et conditions d'épandage sont notés, contrôlés et analysés par des organismes agréés. Outre la pratique en elle-

même, c'est visiblement aussi le moment de l'épandage chimique qui pose problème. Les conditions d'application (pluie, vent, ensoleillement, stade de croissance de la plante, etc.) sont très importantes pour minimiser les doses de produit employées tout en maximisant leur efficacité et les plages horaires d'intervention sont parfois très courtes. Dans la mesure du possible, l'agriculteur intervient au moment le moins perturbant pour la population, mais ce n'est pas toujours possible.

Plus étonnant, il semble que les épandages des fumiers, lisiers et autres boues d'épuration soient aussi une source de problèmes. Au risque de vous surprendre, pour cultiver, il faut une terre fertile et qu'y a-t-il de plus naturel comme fertilisant que ces derniers. Les nuisances olfactives sont indéniables tout comme les bienfaits agronomiques, sans compter que pour les boues d'épuration, ce sont vos propres rejets qui sont de cette manière traités et éliminés. Là aussi, nous essayons tous d'incorporer ces fertilisants à la terre dans les plus brefs délais pour en limiter l'impact sur votre quotidien.

Un autre sujet de mécontentement concerne les nuisances sonores inhérentes à l'agriculture, nous ne labourons plus avec des chevaux et ne moissonnons plus avec des faux! Tout comme les épandages de produits phytosanitaires, les récoltes, particulièrement celles du blé, de l'orge, de l'épeautre, du colza et du foin doivent se faire à des périodes et dans des conditions spécifiques et limitées. C'est pourquoi, nous sommes parfois amenés à travailler aussi bien la nuit que le jour, du lundi au dimanche alors que nous aussi préférierions parfois être sous les couvertures plutôt que dans nos champs à minuit ou 4h du matin. Les machines modernes tant de récolte que de semis et de travail du sol sont devenues très efficaces ce qui limite les durées d'intervention et donc de nuisances.

Nos fermes sont exploitées depuis plusieurs générations et nous avons vu des rues entières se développer, parfois juste à côté de nos fermes. Cette proximité peut parfois engendrer certains désagréments : bruit du tracteur, meuglement des vaches, voir le simple chant du coq à des heures « incongrues », etc. c'est le quotidien d'une vie campagnarde bien agréable.

Certaines activités agricoles nous imposent parfois de travailler dans des conditions climatiques humides notamment pour la récolte du maïs, des betteraves, etc. Les routes s'en trouvent inévitablement salies. Une fois encore, la plupart d'entre nous mettons tout en œuvre pour les rendre aussi praticables et propres que possible, et ce après la récolte et le passage des derniers convois.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler également quelques notions de zootechnie : une vache en prairie à l'extérieur à la mi-septembre par 10°C même sous la pluie n'est ni malheureuse, ni en danger ou même mal traitée. Il peut évidemment y avoir certaines zones boueuses à proximité des bacs d'eau et de nourriture par piétinement, mais le bétail est libre d'aller à sa guise dans des zones enherbées. Les animaux constituent une part de nos rentrées. Leur bien-être essentiel à leur bon développement est notre priorité et même une nécessité.

Nous n'avons pas non plus pour objectif de défoncer les accotements et trottoirs, mais nous circulons avec des engins certes imposants, mais légaux et autorisés à emprunter la chaussée. Certains stationnements ou entretiens de haies, plus que négligés, nous obligent à faire des écarts et il n'est même pas rare d'y abîmer notre matériel.

Nous ne cherchons pas le conflit. Une cohabitation harmonieuse est dans l'intérêt de tous, nous les premiers. Cependant, quels que soient les efforts que nous fassions, nous n'arriverons pas à faire sentir la rose à notre fumier ou à donner le bruit du chant des oiseaux au moteur de notre tracteur... Nous ne comptons pas nos heures. Ce qui nous maintient, c'est la passion du métier. Vous vous trouvez dans une commune ou la plupart des parcelles sont cultivées par des exploitations familiales et locales. Quand les grandes sociétés agricoles anonymes et sans interlocuteur auront pris notre place, il sera trop tard pour nous regretter alors de grâce, respectez notre métier... Nous vous le répétons avec force et sympathie, bienvenu à Nandrin, bienvenu à la campagne...



Image par Couleur de Pixabay

PROVINCE DE LIEGE

Arrondissement Huy

Commune de Nandrin

Enquête Publique : Les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation

Enquête publique

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
14 septembre 2020	14 septembre 2020	28 octobre 2020	Administration communale, Place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus.

Les dossiers sont consultables également sur le site internet : enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Laurence BIEVLIET (085/51 94 80).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations via l'outil cartographique prévu à cet effet mais également par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE :

Cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation
Via l'outil cartographique : https://lc.cx/2t0k7iB50 Via courriel : enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be ou par courrier au Service Public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables, Du SPWARNE Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Nandrin, le 14/09/2020.

Le Directeur général

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1er janvier

Agenda

Octobre	
1	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
12	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
15	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
26	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
Novembre	
2	Administration communale fermée
5	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
9	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
11	Armistice : Administration communale et Recy-parcs fermés
14	& 15 Salon Vins et gastronomie (voir page 9)
19	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
23	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
Décembre	
3	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
14	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
17	Bibliobus école de Villers-le-Temple 13h50 - 15h30
24	& 25 Fermeture des Recyparcs
25	Fermeture de l'administration communale
28	Bibliobus Saint-Séverin 13h50 - 15h30
31	Fermeture des Recyparcs



Nandrin Ecole St-Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
Mercredi 16 décembre 2020

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra 14 de 17h00 à 19h30
mercredi 2 décembre 2020

www.donneurdesang.be

0800 92 245



Police

appels urgents



pas de blabla

Nouveaux horaires

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h
- Mercredi : de 13h30 à 16h30

Zone de Police du Condroz / Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8 - 4550 Nandrin
085 51 27 10 - police.nandrin@skynet.be



OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Services gratuits :

rendez-vous et informations : Arlette KEMPEN - ONE
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Rendez-vous obligatoire au 0474 57 37 45
du lundi au mercredi de 9h à 15h



Évitez les pièges : contre la fraude, on se protège.

Ne vous laissez pas
duper par des webshops
frauduleux, de fausses
agences de recouvrement
ou des organisations
inventées de toutes pièces.

Adoptez les bons réflexes
sur **evitezlespieges.be**

